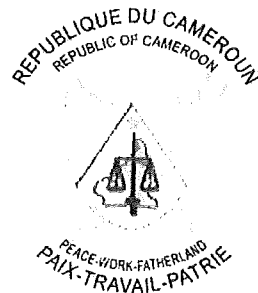


CAMEROON



68^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

DEBAT GENERAL

DECLARATION DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**Prononcée par : S.E.M. Pierre MOUKOKO MBONJO
Ministre des Relations Extérieures du Cameroun**

**25 Septembre 2013
A vérifier au prononcé**

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET NEW YORK, N.Y. 10021
Tel: (212) 794 2295 Fax: (212) 249 0533
E-mail: delecam@delecam.us / Cameroon.mission@yahoo.com
Website: www.delecam.us

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les excuses de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, qui aurait tant aimé être des vôtres à l'occasion de cette 68^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, mais ne l'a pas pu, pour des contraintes dues au calendrier politique national.

Il m'a chargé de vous délivrer le message dont la teneur suit.

JE CITE :

Monsieur le Président,

Au moment où vous prenez en main les rênes de l'Assemblée Générale, les Nations Unies amorcent une période charnière devant permettre de définir le cadre international de développement qui succédera aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Conscient de la responsabilité et de la tâche immenses qui seront les vôtres au cours de cette session, je voudrais vous adresser, en même temps que les sincères félicitations de mon pays pour votre élection à la Présidence de notre Assemblée, tous ses vœux de succès dans cette entreprise certes ardue, mais exaltante.

Votre grande expérience de la diplomatie, démontrée notamment à l'occasion de vos présidences de la Commission du Développement Durable et du Groupe des 77 et de la Chine, nous rassurent quant à l'issue de nos présentes délibérations, ainsi que sur les desseins de l'Assemblée Générale au cours des douze prochains mois.

Ces mêmes qualités ont constitué les atouts majeurs de votre prédécesseur, M. Vuk JEREMIC, dont je voudrais ici saluer la dynamique et satisfaisante Présidence de la 67^e Assemblée Générale de l'ONU.

Je souhaiterais enfin étendre cette satisfaction à Monsieur BAN KI-MOON, Secrétaire Général de notre Organisation pour son action au service de la paix et du développement économique et social dans le monde.

Monsieur le Président,

Cette session s'ouvre dans un contexte marqué par les actes terroristes sanglants qui ont frappé, il y a quelques jours, un centre commercial à Nairobi, au Kenya. C'est pour moi l'occasion de condamner fermement ces actes de violence et de transmettre au Peuple et au Gouvernement de ce pays frère, les profondes condoléances du Gouvernement Camerounais.

Monsieur le Président,

Je voudrais, sur une note plus optimiste, saluer la sortie de crise au Mali, qui a abouti à l'élection démocratique du Président IBRAHIM BOUBACAR KEITA. La fin de ce processus, qui a bénéficié de l'appui salutaire de la communauté internationale, marque une étape

décisive dans la consolidation de la paix, de la sécurité, de la réconciliation nationale et du développement de ce pays.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernement,

Distingués Délégués,

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que je le relevais à l'entame de mon propos, nous aurons, tout à long de cette session, à réfléchir profondément sur le cadre de développement post 2015.

Au cours du débat de haut niveau organisé en 2010, nous avons noté que si des progrès sont enregistrés dans la réalisation de certains OMD, des disparités profondes persistent entre les pays et entre les régions.

Nous avons relevé, que malgré ces progrès, au rythme actuel de mise en œuvre, très peu de pays parviendront à atteindre l'ensemble des OMD à l'échéance.

A deux ans de cette échéance, il est pratiquement certain que le Cameroun n'arrivera pas atteindre certains de ces Objectifs.

Certes, des progrès substantiels ont été réalisés vers l'atteinte de certaines cibles.

Dans le domaine de la santé, considéré comme catalyseur du développement économique et social en vue de la réduction de la pauvreté, mon pays est resté engagé dans l'effort de lutte contre la pandémie du SIDA. L'allocation de moyens substantiels à la lutte contre cette maladie, la distribution gratuite des médicaments anti-rétroviraux, la prise en charge efficace des malades, la mise en œuvre d'un programme efficient de prévention, y compris de la transmission de la mère à l'enfant, auront conduit à une baisse considérable du taux de séroprévalence au Cameroun. En effet, de 10,5 % en 2000, ce taux est passé à 4,3% en 2012, soit une baisse de plus de 50%.

Constituent également un réel motif de satisfaction pour le Cameroun, les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation.

Le Gouvernement s'est, dans ce cadre, attelé à poursuivre et renforcer les nombreux efforts entrepris en vue d'assurer l'éducation primaire pour tous les camerounais. La cible nationale, faut-il le souligner, est de donner à tous les enfants, garçons et filles, partout au Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation a permis d'enregistrer des avancées certaines dans l'application de cette politique éducative.

L'on peut citer, entre autres, la densification des infrastructures scolaires, l'amélioration du ratio élève/enseignant, la réduction des redoublements, l'amélioration de la scolarisation des filles.

Le résultat des ces actions est que le Cameroun dispose aujourd'hui de l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés en Afrique au Sud du Sahara avec un taux brut de scolarisation de près de 100%.

Malheureusement, ces progrès cachent mal le peu d'avancées réalisées pour ce qui est des cibles des autres Objectifs et les résolutions prises en 2010 en vue d'accélérer la réalisation des OMD n'ont pas donné les résultats escomptés parce que suivies de peu d'initiatives concrètes.

Il est en du Cameroun comme de la plupart des pays en développement.

D'où la nécessité d'approfondir la réflexion amorcée depuis Rio sur le cadre de développement post-2015 et, ainsi que vous l'avez souhaité, **Monsieur le Président**, « planter le décor du programme de développement post OMD ».

Celui-ci devrait s'appuyer sur un diagnostic clair des difficultés rencontrées et des leçons apprises dans la mise en œuvre des OMD pour prévoir des perspectives pour le futur cadre international.

La réalisation totale des Objectifs du Millénaire se heurte à des réalités conjoncturelles difficiles à appréhender. Il s'agit notamment des changements climatiques, de la crise financière et de l'insécurité alimentaire.

Mais, outre ces problèmes conjoncturels, des difficultés de fond appellent un certain nombre d'interrogations majeures quant à la formulation des OMD : Avons-nous été trop ambitieux ? L'échéance de 2015 était-elle réaliste ? Un mécanisme efficace de suivi et d'accompagnement des Etats n'aurait-il pas été nécessaire ? Nous sommes-nous dotés de moyens adéquats pour en assurer la réalisation ?

Certes, l'OMD 8 « mettre en place un partenariat mondial pour le développement » a constitué une amorce de réponse à ce dernier point. Cependant, et on ne le relèvera jamais assez, cet Objectif non plus, ne sera pas atteint en 2015.

En effet, le poids de la dette extérieure continue à affecter les capacités financières des pays en développement, les rendant plus vulnérables aux chocs économiques extérieurs, les transferts de technologies vers les pays en développement se font attendre, tout comme se fait attendre la réalisation de l'engagement déjà trentenaire, des pays riches de consacrer 0,70% de leur PNB à l'Aide Publique au Développement

Monsieur le Président,

Tous les OMD ne seront vraisemblablement pas atteints d'ici 2015. Il convient cependant de reconnaître que ce programme aura permis la réalisation d'avancées certaines dans plusieurs domaines. Il aura permis de transcrire en objectifs clairs et accessibles à tous, le langage si complexe du développement et à chacun d'articuler des demandes et besoins simples à l'endroit de son Gouvernement.

Ces acquis, nous devons les préserver dans le cadre du programme post-2015.

Celui-ci devra tenir compte du point de vue des populations des pays en développement qui en sont la cible prioritaire.

C'est pourquoi, **Monsieur le Président**, je félicite l'ONU pour avoir initié un processus large et inclusif de consultations pour recueillir les avis de tous, et particulièrement des universitaires et des organisations de la Société Civile sur les OMD et le cadre qui leur succédera.

Une consultation de cette nature a également été organisée dans mon pays. Elle a permis à la société civile d'émettre des recommandations pour le cadre post-OMD. Ces recommandations se situent dans la continuité des OMD par le renforcement des actions à entreprendre en vue d'un accès universel à l'éducation primaire, d'une réduction de la mortalité maternelle et infantile, d'une amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement.

De plus, dans le cadre du prochain programme, mon pays est d'avis qu'un accent particulier devrait être accordé à la création d'emplois décents comme moteur de croissance économique et de développement soutenu.

C'est dans cette optique qu'en 2010, le Cameroun s'est doté d'un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Le DSCE s'inscrit dans le cadre d'une vision partagée du développement du Cameroun à l'horizon 2035, à travers lequel les performances économiques de mon pays se traduiront par des résultats concrets en termes de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, et d'amélioration sensible des conditions de vie des populations, et particulièrement des femmes et des jeunes.

Si la création d'emplois décents devrait occuper, selon le Cameroun, une position centrale, les questions d'environnement ne devront évidemment pas être délaissées. C'est elles qui permettront, conformément à l'esprit de Rio, de déterminer « l'avenir que nous voulons » pour l'humanité et d'œuvrer sérieusement à son avènement.

Pour s'assurer que les nouveaux objectifs de développement seront atteints à l'échéance fixée, les initiatives nationales cohérentes devront être appuyées par un partenariat mondial efficace.

Ainsi, outre les dispositions qui pourraient être prises au niveau international par les donateurs (accroissement des dons, prêts concessionnels, conversion de créances, réaménagement et annulation de la dette), et au niveau national par les pays en développement, il est impératif qu'un contrôle soit mieux exercé sur les marchés financiers et des matières premières, de manière à permettre aux pays de mieux résister aux chocs extérieurs.

Ceci ne saurait occulter l'impératif de réforme du système économique et financier international dans son ensemble, ainsi que de renforcement des discussions sur la nécessité et la faisabilité d'un cadre de coopération internationale plus structuré dans le domaine de la dette et de la lutte contre la pauvreté dans son ensemble.

Nous devons également prévoir un fonds d'appui à la mise en œuvre du nouveau programme de développement, ainsi qu'un mécanisme de suivi périodique à l'échelle internationale et régionale de la réalisation de chaque objectif.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernement,

Mesdames, Messieurs les Ministres et Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Les OMD, comme le futur cadre international de développement, au-delà des difficultés que j'ai relevées plus haut, ne peuvent être réalisés de manière optimale que si un environnement sécuritaire approprié est assuré.

Malheureusement, les pays en développement, et l'Afrique en particulier, continuent d'être confrontés à de nombreux conflits.

La situation en République Centrafricaine, à l'Est de la RDC et les remous consécutifs aux crises du Printemps Arabe dans le Nord de l'Afrique, sont autant de préoccupations de nature à hypothéquer les efforts de développement consentis par les Etats concernés.

S'agissant en particulier de la crise politique, sécuritaire et humanitaire en RCA, qui a atteint des proportions sans précédent, le Cameroun et les autres Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont pris leurs responsabilités en envoyant des troupes pour stabiliser la situation. De même, ont-ils activement contribué à la formulation d'une feuille de route devant permettre le retour à l'ordre constitutionnel normal dans un délai de 18 à 24 mois. Le Cameroun appelle la communauté internationale à appuyer les efforts de la Sous-région de l'Afrique Centrale en vue notamment, de l'opérationnalisation rapide de la Mission Internationale de Soutien à la RCA (MISCA) et la mobilisation d'une assistance humanitaire à la hauteur des problèmes que connaît ce pays.

Ces crises politiques sont aggravées par la recrudescence des actes de banditisme, tels les enlèvements de civils ou la piraterie maritime.

Le développement de cette dernière activité criminelle, qui constitue une menace au Commerce international, a atteint des proportions alarmantes. En effet, selon le Bureau Maritime International (BIM), le nombre d'actes de piraterie maritime recensés au large des côtes ouest-africaines en 2012 a dépassé, pour la première fois, celui des attaques dans le Golfe d'Aden et dans l'Océan Indien.

Pour faire face à ce problème, Yaoundé, la capitale du Cameroun, a abrité les 24 et 25 juin 2013, en application la Résolution 2039 du Conseil de Sécurité en date du 29 février 2012, un Sommet conjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du Golfe de Guinée (CGG) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée, destiné à la lutte contre la piraterie, les vols à main armée et autres activités illicites commis dans l'espace maritime du Golfe de Guinée.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO, et de la CGG, réunis ensemble pour la toute première fois depuis la création de ces trois Institutions, ont décidé de la création d'un Centre Interrégional de Coordination (CIC) de la lutte contre la piraterie dans leur espace maritime commun, par la mutualisation de leurs ressources. Le Siège de ce Centre dont l'objectif est la mise en œuvre d'une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres actes illicites commis en mer dans le Golfe de Guinée, a été confié au Cameroun.

Tout est fait pour son opérationnalisation dans les plus brefs délais.

C'est lieu de se féliciter de l'appréciation des résultats du Sommet par les Nations Unies et les autres partenaires stratégiques, et de leur engagement à soutenir la mise en œuvre des résolutions des Assises de Yaoundé.

Monsieur le Président,

Ainsi que je l'ai souligné à l'occasion de ce Sommet, pour atteindre l'objectif sécuritaire souhaité, « il sera nécessaire que toutes les parties prenantes jouent pleinement leur rôle dans la mise en œuvre efficace de ces instruments ».

Comme pour les OMD, l'appui de l'ensemble de nos partenaires stratégiques est impératif pour lutter efficacement contre la piraterie et les autres formes d'insécurité dans le Golfe de Guinée.

Toute chose qui favorisera le développement de cette région, contribuera à l'amélioration de la croissance et de la sécurité au niveau mondial et constituera une avancée notable vers « l'avenir que nous voulons », un avenir de paix et de prospérité pour tous.

FIN DE CITATION.

Je vous remercie.